

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2015

Le Conseil Municipal de la Ville de BOUCHAIN s'est réuni le 2 décembre 2015 à 18h30, à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de son Maire, Ludovic ZIENTEK, suite à une convocation en date du 23 novembre 2015.

**Etaient présents** : M. ZIENTEK - M. BROUTA – M<sup>me</sup> SALADIN - M. REGNIEZ - M<sup>me</sup> BANTIGNY – M. ANNICHINI - M<sup>me</sup> BOILEUX - M. DI PIAZZA – - Mme LAMY - M<sup>me</sup> LE GOFF - M. HAINAUT - M<sup>me</sup> COSTANTINI – M. MONTANARI - M<sup>me</sup> CARPENTIER - M. TISON – M. LHOMME - M<sup>me</sup> BRASSELET - M. GLAVIER – M<sup>me</sup> BOUAOUINA - M. BOLTZ – M. DEJARDIN - M. ASSE - M<sup>me</sup> SAUVAGE– Mme LALOYAUX – Mme LEMAL – Mme MESAGLIO

**Excusée avant donné pouvoir :**

Mme Any BROWERS à M. Ludovic ZIENTEK

**Membres en exercice** : 27    **Présents** : 26    **Quorum** : 14    **Votants** : 26

**Secrétaire** : Mme Nathalie BOILEUX

**ORDRE DU JOUR :**

- Compte Rendu de la réunion du 21 octobre 2015
- Délibération Budgétaire modificative n°2
- Reprise de provisions
- Projet de dissolution du Syndicat Intercommunal de la Sensée
- Trame Bleue et Verte – autorisation d'intervention

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30

Monsieur le Maire passe à la lecture de la procuration et propose de désigner comme secrétaire de séance Mme Nathalie BOILEUX.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire des victimes des attentats survenus le 13 novembre à Paris.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal et demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour, à savoir :

- Prise en charge des bons d'achat – personnes âgées.
- Classement au titre des monuments historiques – Bastion des Forges et de sa courtine.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Luc BROUTA, 1<sup>er</sup> Adjoint, indique à Madame Aurélie MESAGLIO que les 2 heures hebdomadaires supplémentaires sont effectives pour les professeurs de piano de l'Ecole de Musique et que le coût correspondant sera évoqué lors de la prochaine commission de finances qui se déroulera avant le débat d'orientations budgétaires 2016.

Concernant la rénovation des bâtiments communaux par des entreprises bouchinoises, Monsieur Luc BROUTA précise à Mme Aurélie MESAGLIO qu'il veille à l'application du code des Marchés Publics et reste dans l'attente de tarifs compétitifs.

Monsieur Jacques-Pierre BOLTZ souhaiterait connaître le montant des factures de ces entreprises et le coût de la visite du Ministre Patrick KANNER, le 31 octobre 2015, à l'occasion du lancement de la carte Pass'Sports.

Monsieur Jacques-Pierre BOLTZ souhaite également connaître le coût des bungalows installés derrière l'Ecole Jean-Zay.

Monsieur Luc BROUTA lui indique que les chiffres, en cours de finalisation, seront communiqués lors de la commission de finances relative au compte administratif 2015.

## **1. COMPTE RENDU RÉUNION DU 21 OCTOBRE 2015**

Chacun a reçu un exemplaire du compte rendu à domicile. En l'absence d'observation, il est passé au vote :

Contre : 06

Abstention : 00

Pour : 21

Adopté à la majorité absolue

## **2. DÉLIBÉRATION BUDGÉTAIRE MODIFACTIVE N°2**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Luc BROUTA.

Afin de permettre l'indemnisation de la Société Générale concernant le dossier « Gendarmerie » et d'honorer les frais d'avocats correspondants, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les virements de crédit tels qu'indiqués ci-dessous :

- C/6875-01	- 320 000€
- C/6817-01	- 15 000€
- C/73925-01	+ 1 356€
- C/6226-020	+ 108 644€
- C/21318	+ 225 000€
- C/023	+ 225 000€
- C/021	+ 225 000€

Monsieur Luc BROUTA rappelle qu'il s'agit là de clôturer un dossier sur l'exercice 2015 et de repartir sur des bases saines sans réaliser d'emprunt.

Il est passé au vote :

Contre : 06

Abstention : 00

Pour : 21

Adopté à la majorité absolue

### **3. REPRISE DE PROVISIONS**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Luc BROUTA.

Afin de permettre d'ouvrir des crédits complémentaires en recettes de fonctionnement par le compte 7817,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'autoriser la reprise de provisions pour un montant de 8 257,10€ sur les 11 476,49€ prévus au BP 2015.

Il est passé au vote :

Contre : 06

Abstention : 00

Pour : 21

Adopté à la majorité absolue

### **4. PROJET DE DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA SENSÉE**

Dans le cadre du projet de schéma départemental de coopération intercommunale et conformément aux dispositions de l'article L5210-1-1 du code général des collectivités territoriales,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer contre la dissolution du Syndicat Intercommunal de la Sensée

Monsieur le Maire évoque sa dernière rencontre avec Messieurs BOCQUET et VILLAIN, Présidents de la CAPH et de la CAC ainsi que le Maire d'Estrun concernant le réaménagement du Bassin-Rond. Un accord de principe a été obtenu pour que les 2 communautés d'agglomération financent l'étude. Le Syndicat de la Sensée sera associée à ce projet.

Il est passé au vote :

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 27

Adopté à l'unanimité

## **5. TRAME BLEUE ET VERTE – AUTORISATION D'INTERVENTION**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Luc BROUTA.

Lors d'une réunion le 13 novembre 2015 entre les élus entre les élus bouchinois (MM. BROUTA et ANNICHINI), les élus hordinois (M. BAVAY et Mme Corinne SAUVAGE) et les services de la CAPH, il a été envisagé une gestion raisonnée des rives du Vieil Escaut.

Ce projet porté par la Commune de Hordain et la CAPH prévoit l'intervention d'une association d'insertion spécialisée dans la gestion différenciée de l'environnement (fauche écologique, mise en têtard de saules, curage manuel etc...) sur le tronçon situé entre la rue Jules Ferry et la RD 61 à Hordain mais situé sur le territoire de Bouchain.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser l'intervention de cette association sur le territoire de la Commune de Bouchain.

Il est passé au vote :

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 27

Adopté à l'unanimité

## **6. PRISE EN CHARGE DES BONS D'ACHAT – PERSONNES AGÉES**

Le 5 novembre 2015 a lieu le repas des personnes âgées à la Salle des Fêtes de Bouchain.

Certaines personnes n'ont pas pu assister au repas et il a été convenu de leur offrir en compensation un bon d'achat.

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la prise en charge des bons d'achat pour un montant total de 6 685 euros.

Il est passé au vote :

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 27

Adopté à l'unanimité

## **7. CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES – BASTION DES FORGES ET SA COURTINE**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nicolette CARPENTIER.

La commission régionale du patrimoine et des sites dans sa séance du 17 novembre 2015 a donné un avis favorable à notre proposition de protection au titre des monuments historiques du Bastion des Forges et sa Courtine.

L'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques sera proposé à la signature de Monsieur le Préfet de Région dans les prochaines semaines.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser son accord au classement du Bastion des Forges et sa courtine au titre des monuments historiques.

Il est passé au vote :

Contre : 00

Abstention : 00

Pour : 27

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle aux élus de la liste « SPUPB » qu'ils ont été destinataires d'un courrier et d'une relance par mail concernant la tenue des bureaux de vote les 6 et 13 décembre 2015 à l'occasion des élections régionales. Aucune réponse n'est parvenue.

Monsieur Jacques-Pierre BOLTZ confirme que les élus de la liste « SPUPB » ne participeront pas aux opérations électorales.

Monsieur le Maire en prend acte et clôture la séance à 19h30 en souhaitant à toutes les personnes présentes de bonnes fêtes de fin d'année.

La secrétaire,

Le Maire,

Nathalie BOILEUX

Ludovic ZIENTEK